MAIA

L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

MAIA

MÉTHODE D'ACTION POUR L'INTÉGRATION DES SERVICES D'AIDE ET DE SOINS DANS LE CHAMP DE L'AUTONOMIE

Maison - LOIRE - Autonomie

ars Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

42 loire.fr

Loire LE DÉPARTEMENT

MÉTHODE MAIA : un modèle organisationnel national adapté aux diversités locales

Le Département de la Loire assure le pilotage des 4 dispositifs MAIA existants en s'appuyant sur les territoires de la filière gérontologique. Les équipes sont intégrées à la Maison Loire Autonomie.

Les décideurs et financeurs
ARS, CARSAT, MSA, RSI, Département

Les opérateurs des champs sanitaire, social et médico-social sur le territoire

CCAS
Équipes mobiles gériatriques
Équipes APA
Médecins libéraux
Réseaux de santé
Hôpitaux CLIC
Infirmières
SAAD SSIAD
Hébergement temporaire
Gestionnaires de cas
Hospitalisation à domicile
EHPAD

La population âgée de plus de 60 ans en perte d'autonomie

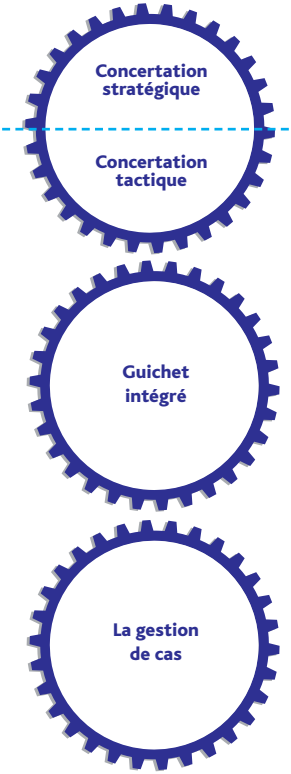

(Source : cahier p dagogique de la CNSA, octobre 2014)

DÉFINITIONS

Espaces collaboratifs et décisionnels
- Concertation stratégique : elle rassemble les décideurs et les financeurs.
- Concertation tactique : elle rassemble les professionnels de l'aide et du soin.

Guichet intégré
Il s'assure d'une réponse harmonisée et unique aux demandes des personnes âgées en tout endroit du territoire.

Gestionnaire de cas
Professionnel possédant un diplôme universitaire de gestionnaire de cas, dédié à la coordination et à l'accompagnement du maintien à domicile des personnes âgées de 60 ans et plus et/ou malades Alzheimer (ou pathologies apparentées) en situation complexe (cf. les critères d'inclusion nationaux).

LA GESTION de cas

Cet accompagnement est assuré par un professionnel diplômé issu du champ social, sanitaire, médico-social ou paramédical (assistant social, CESF, ergothérapeute, psychologue, infirmier, etc.). Il est également titulaire du diplôme inter-universitaire de gestionnaire de cas.

PUBLIC CIBLE

Personnes de 60 ans et plus en situation complexe qui souhaitent rester à domicile et malades Alzheimer jeunes.

CRITÈRES D'ORIENTATION VERS UN DISPOSITIF MAIA

3 critères associés :

1. **Situation instable** compromettant le maintien à domicile :
   - problème d'autonomie fonctionnelle,
   - problème relevant du champ médical,
   - problème d'autonomie décisionnelle.
2. **Aides et soins insuffisants** ou inadaptés.
3. **Pas de personne ressource** ni d'entourage proche en mesure de mettre en place et coordonner les réponses aux besoins.

DÉCISION

Si ces 3 critères sont validés, alors la **multiplicité** des champs à suivre et l'**intensité de l'accompagnement** (fréquent et continu dans tous les domaines) nécessitent le suivi par un gestionnaire de cas.

NATURE DU SUIVI

En relation avec le médecin traitant et tous les intervenants, le gestionnaire de cas suit à long terme le parcours de vie et de soins de la personne :

- il s'implique dans le soutien et l'accompagnement des personnes et de leurs aidants,
- il réévalue en permanence la situation à domicile,
- il favorise le travail partenarial (logique de coresponsabilité),
- il organise des réunions de concertation si nécessaire,
- il fait remonter les informations du terrain au pilote MAIA.

4 DISPOSITIFS MAIA

4 territoires d'intervention

ROANNE

31-33 rue Alexandre Raffin
42300 Roanne
Tél. : 04 26 24 52 10

SAINT-ÉTIENNE

23 rue d'Arcole
42000 Saint-Étienne
Pilote : Anne-Marie Gauthier
anne-marie.gauthier@mla.loire.fr
Tél. : 04 77 49 92 66

FOREZ

53 rue de la République
42600 Montbrison
Pilote : Geneviève Saby
genevieve.saby@mla.loire.fr
Tél. : 04 77 96 55 70

GIER-ONDAINE

2 place de la Plantée
42700 Firminy
Pilote : Laurie Gratton
laurie.gratton@mla.loire.fr
Tél. : 04 77 40 00 80

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - CRÉATION : DIRECTION DE LA COMMUNICATION - IMPRESSION : IMPRIMERIE DÉPARTEMENTALE - DÉPÔT LÉGAL : 08/2018 - CRÉDIT PHOTO : FOTOLIA

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE
Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1

Loire
LE DÉPARTEMENT